



La Bourde

N° 108 - décembre 2025

À NE PAS CONFONDRE AVEC LA GAFFE !

*L'aigle, reine des airs, avec Margot la pie,
Différentes d'humeur, de langage et d'esprit,
Et d'habit, Traversaient un bout de prairie...*

Au temps de Jean de La Fontaine, l'aigle, on le voit, était de genre féminin. On disait une aigle comme on dit une buse ou une chouette. On prétend (c'est difficile à vérifier) que c'est Bonaparte qui aurait imposé la masculinisation du nom. Qu'en est-il de la Loire ?

*La Loire est une reine et les rois l'ont aimé
Sur ses cheveux d'azur, ils ont posé jaloux
Des châteaux ciselés ainsi que des bijoux ...*

Conjuguée au masculin, la Loire aurait-elle inspiré à Jules Lemaitre un si joli poème ?

Du lion superbe et généreux à la bienveillante Pacha Mamma on voit combien un simple article peut charrier de clichés. Certains s'efforcent de supprimer cet article devant « Loire ». Est-ce par volonté de délivrer le fleuve de préjugés sexistes ? Ça s'inscrirait plutôt dans une démarche visant à doter « Loire » d'une personnalité juridique. Ce « Le » ou « La » contribuerait à faire du fleuve un objet. Le

supprimer serait donc une marque de respect ? Il est vrai qu'en parlant des humains, on ne dit plus, aujourd'hui « le Maurice » ou « la Simone ». Mais est-ce vraiment ainsi qu'on apporte un surcroit de considération à une entité naturelle ? La déification ou l'humanisation des entités naturelles est souvent vue, en Occident, comme une marque d'obscurantisme et la science nous met en garde contre l'anthropomorphisme. Défions nous

donc mais ne perdons pas de vue que d'autres entités, bien moins naturelles et bien plus abstraites que la Loire se sont vues, depuis plus d'un siècle, dotées de « personnalité juridique », certaines d'entre elles (les grandes sociétés pétrolières et minières, par exemple) se

servent de cet accès au droit comme d'une arme pour mettre à sac la planète. Alors, ne perdons pas trop de temps à nous interroger sur le sexe des anges et celui des rivières et utilisons tous les moyens juridiques pour défendre « Loire ». Faute de quoi, entre la loi Duplomb et les accords sur le Mercosur, ce grand fleuve qui coule à travers la Beauce, il faudra bientôt l'appeler « Le » ou « La » « Glyphosate ».

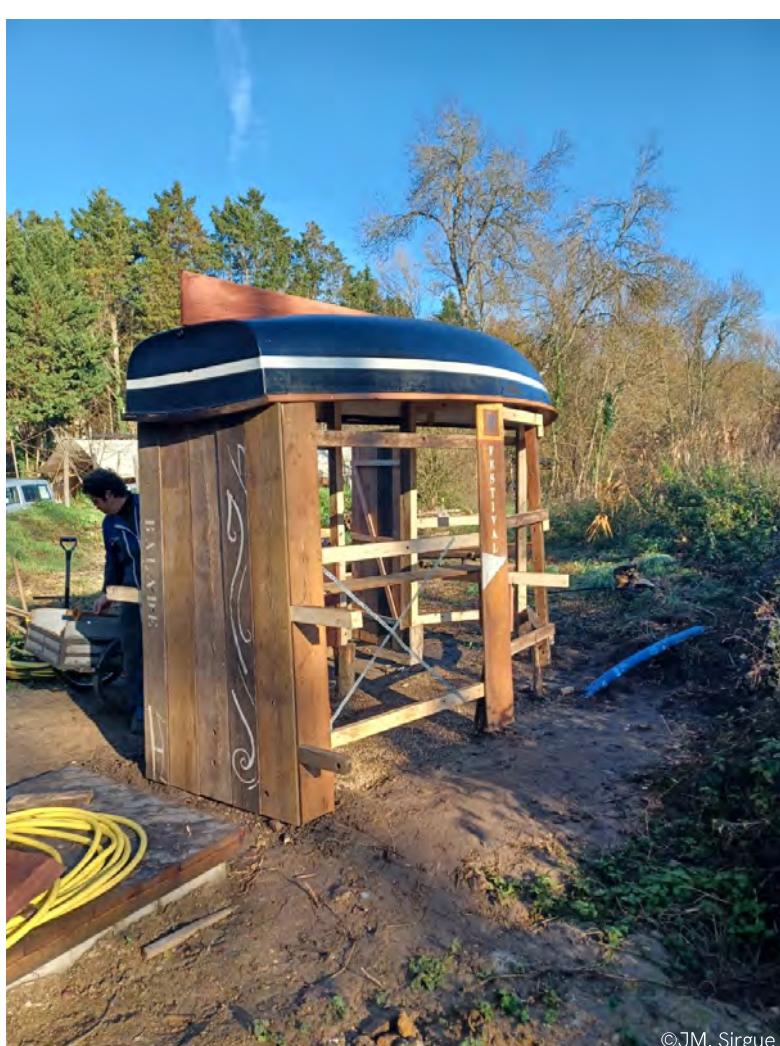
Alors, ne perdons pas trop de temps à nous interroger sur le sexe des anges et celui des rivières

"Cabane"

Jadis, l'approche de Saint-Nazaire, marquait la dernière étape pour les bateaux de Loire. Au-delà, commençait l'océan et ils n'étaient pas taillés pour l'affronter sereinement (la faute à leur fond plat qui aurait permis à une houle prise par le travers de les renverser en un tournemain). Il s'agissait donc, pour les bateaux de Loire, de faire demi-tour et de remonter le fleuve contre le courant. Pour les trop vieux bateaux ou pour les « sapinières », ça pouvait aussi être la fin du voyage. L'embarcation était alors « déchirée » (c'est le terme en usage pour le démembrement d'un bateau et l'éparpillement de tous ses éléments). C'est ainsi que la deuxième vie d'une vieille gabarre pouvait se poursuivre

sous forme de bois de charpente pour des immeubles Nantais, de coffres, de meubles, de bois de chauffage... Aujourd'hui, les chalands de Loire ont perdu de leur mobilité et le voyage jusqu'à l'estuaire est devenu exceptionnel. Les vieux bateaux sont déchirés un peu partout, le long du fleuve, au hasard de leur dernier échouage. C'est ainsi qu'au Péliau, des morceaux d'anciens radeaux et quelques panneaux indicateurs de nos premières fêtes ont été reconvertis en une jolie cabane de potager. Pour couronner le tout, un joli petit bateau (jadis donné par notre ami Bluesman, Foued) sert, désormais de toit à la cabane.

Renversant non ?



©JM. Sirgue

"Artistes"

Par une après-midi de décembre, dans un cadre plus universitaire que Ligérien, se retrouvaient une petite centaine des protagonistes des « Grande Remontées 23-25 ». C'était au siège de la Maison des Sciences sociales et des Humanités, dans le quartier des deux lions, à Tours et il s'agissait de porter un regard rétrospectif sur les contenus artistiques de ces deux dernières éditions. On a dû faire l'impasse sur les multiples jongleur, fanfare et autres DJ... programmés ponctuellement aux escales, pour considérer prioritairement, les artistes (plasticiens, photographes, vidéastes...) missionnés pour une création spécifique liée à la « Grande Remontée » et au fleuve. Zazü a présenté son travail sur les « fortunes de Loire »

et ses fameuses chaises bleues du « Parlement de Loire », Charles Altorffer, bédéaste, a parlé de son regard décalé (normal, il est de Strasbourg) posé sur notre périple de 2023, Caroline Giraud a évoqué les céramiques dans lesquelles elle intègre la terre ligérienne... Zelda Soussan étant absente, c'est Jean Cabaret qui a présenté le « Don de l'Aval » et sa moisson de fanions. Le point d'orgue de l'assemblée fut la projection colorée et sensible de « Comment va Loire ? », le podcast réalisé à partir des enregistrements sonores de Guillaume Mézières et Delphine Collin sur une joyeuse musique de Télio Mevel et les magnifiques illustrations d'Aurélie Calmet.



Le mot du mois : "T" comme "Toue"

"Gabarre ». Voilà un mot qui, en pays Ligérien, fait froncer le nez des puristes. Un mot qu'on taxe volontiers d'impérialiste car il nous vient des rivières du Sud (Lot, Garonne, Dordogne...) et qu'il s'est imposé pour l'ensemble des embarcations fluviales.

Sur la Loire, on se veut plus précis et chaque catégorie de bateaux a un nom spécifique en fonction de ses caractéristiques techniques, de son usage et même de sa position dans le train de bateaux. Plutôt que de gabarres, on parlera directement de chalands, de charrières, de plates, de futreaux, de toues... Les toues sont des barques de grandes dimensions (plus de 10 m). Elles n'ont pas vocation à voyager trop loin et sont généralement démunies de mat et de voile. On distingue la toue du pêcheur de la toue sablière. La première est dotée d'une cabane (on l'appelle également « toue cabanée ») bien pratique quand il s'agit de stocker des engins de pêche (filets, nasses, verveux...), elle est aussi un abri confortable par temps de pluie ou pour un petit somme entre deux coups de « chalut » pendant les nuits de pêches aux anguilles d'avalaison. Si la toue cabanée se contente de petits cercles dans la rivière pour poser et relever les engins, la toue sablière a encore moins d'ambition : juste un aller-retour entre la rive et le milieu du fleuve pour ramasser du sable. Elle n'a ni mat ni cabane pour laisser toute la place au sable, ses bordés (côtés) sont bas car le sable était jadis ramassé avec une grande pelle coudée et



©F. Jamond

quand il s'agissait de soulever une pelle pour en verser le contenu dans un bateau on appréciait de ne pas devoir lever trop haut les bras. Enfin, ici, pas de houle à affronter, nul besoin d'une étrave pointue surmontée d'un cou de dragon comme un Drakkar.

Il convient plutôt d'aborder doucement la rive et de décharger la cargaison à la brouette : une proue plate et large est bien plus indiquée pour la toue comme pour la plupart des bateaux de Loire.

Notre « Rabouilleuse » tient de la toue sablière qu'on aurait équipée d'un mat. Mais sa cargaison n'est pas de sable et la législation européenne du transport de passagers était, en 2012, davantage adaptée aux péniches Rhénanes qu'aux petits bateaux de Loire. C'est ainsi que ce premier de nos bateaux à passagers se retrouve avec une coque un peu arrondie et très large pour gagner en stabilité et sécurité... « La Sibylle », en 2017, a pu bénéficier d'une législation plus adaptée. Sa coque plus étroite et plus droite la rapproche de la toue traditionnelle cependant que ses bordés ouverts en V provoquent un relèvement de la proue qui lui donne une allure hauturière. On le voit la charpente fluviale d'aujourd'hui est inspirée de la tradition mais ne reste pas figée dans le passé. On peut compter sur Hoël, Bibi, Pierre et quelques autres pour maintenir ce subtil équilibre.

Réjouissances de janvier

La première pleine lune de l'année a eu lieu le 3 de ce mois de janvier. Trop tôt après le réveillon pour provoquer un rassemblement festif. Le prochain « Grand Retournement » est prévu le 31 janvier dès 18h. Ce sera l'occasion de faire un bilan joyeux de la "Grande Remontée".

Les ateliers du samedi de cette fin d'hiver et du printemps qui vient porteront sur la préparation du jardin et surtout sur l'aménagement du "Bateau Lavoir".

Rendez-vous est donné au Péliau, tous les dimanches après-midi (15h) pour la préparation des costumes et accessoires du prochain « Carnaval de Rochecorbon ».

À très vite !



©S. Lyonnette



"Le cliché de décembre"



Romane : Eliminée pour manque d'engagement zигоматique.

Rachida : Pénalisée pour crispation excessive des maxillaires. Ce sont donc Annie Genevard (ministre de l'agriculture), pour son professionnalisme chaleureux et Clément Sirgue (batelier), pour son élégance désinvolte, qui remportent la finale du meilleur sourire contraint en milieu institutionnel.

Le photographe officiel du ministère de la culture emporte, quant à lui, le cliché de décembre pour cette photo prise à l'occasion de la remise du certificat d'inscription des savoirs nautiques ligériens au patrimoine culturel immatériel français.

Rédaction : Jean-Marie Sirgue

Le caractère **Loire** utilisé dans ce document a été créé par Alice Savoie dans le cadre d'une commande de la Mission Val de Loire.

Association La Rabouilleuse-école de Loire

Mairie - Place du 8 mai 1945 - 37210 Rochecorbon
06 95 39 32 00 - larabouilleuse.ecoledeloire@gmail.com
www.larabouilleuse-ecoledeloire.com